ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

Circonscription de Montbard

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

La situation du deuxième tour laisse aujourd'hui en présence dans la circonscription un candidat communiste, un candidat socialiste et l'Indépendant que je suis.

Défenseur de toutes les libertés, je me suis toujours élevé, et je continuerai de le faire, contre les « séparatistes » dont l'action est toujours exercée en faveur de l'instauration d'un régime basé sur la misère de tous, la suppression de toute liberté, la servitude des citoyens au service exclusif de l'Etat, et sur le plan international contre les intérêts de notre Patrie.

Au cours de ma campagne électorale, j'ai constamment développé la nécessité de choisir entre deux conceptions économiques :

d'une part, celle de la *doctrine dirigiste et étatique*, avec son cortège indispensable de fonctionnarisation et de contrôle à outrance,

et d'autre part, la *doctrine libérale* avec le retour au respect de l'initiative privée et de l'épargne, maintenant l'Etat dans son rôle traditionnel d'arbitre.

Ce choix, il vous appartient de le trancher dimanche en m'accordant votre confiance.

En remerciant d'ores et déjà les électeurs qui, dès le premier tour, m'ont fait confiance, je vous demande d'affirmer sur mon nom votre volonté de défendre :

— *la révision de la fiscalité actuelle en instaurant l'impôt à la source que j'ai toujours défendu,*

— *la libre entreprise et l'exploitation familiale,*

— *une politique favorable à l'ouverture de marchés européens, seul moyen de lutter contre la récession économique,*

— *l'instauration d'une communauté franco-africaine, seule susceptible de ramener la paix.*

Fidèle soutien du Général de GAULLE depuis l'époque où il était, plus que maintenant, dangereux de l'être, je n'ai cessé de lui faire confiance et j'ai approuvé sans réserve la nouvelle Constitution, soumise au Pays le 28 septembre dernier, et approuvée par 80 % des Français.

J'ai confiance en lui pour assurer l'avenir de la France dans l'ordre, le respect de la personne humaine et la sauvegarde de nos libertés.

Dr MARCEL ROCLORE

Député-Maire de Saulieu
Président du Conseil Général de la Côte-d'Or

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

MICHEL SORDEL

Agriculteur-Exploitant
Membre de la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or
Conseiller Municipal de Châtillon-sur-Seine

CANDIDATS RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS ET PAYSANS

IMP. JOBARD - DIJON